



Acte n° 2023C21

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 32
Pouvoirs : 6
Votants : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 26/01/2023

Le 2 Février 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle Michel Berthoud, rue des Gagères à Frans (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Elise DIENNET, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Fabien BIHLER, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Amina LEGHNER, Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Richard SIMMINI (Pouvoir Vincent LAUTIER).

Secrétaire de séance : Bruno HENRY.

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – Approbation de la Charte de la Commande Publique Durable

La Président de la Communauté de Communes rappelle au conseil que la commande publique constitue un formidable levier d'action permettant à la CCDSV, non seulement de réduire l'impact sur l'environnement de ses achats, mais aussi et surtout, d'inciter les opérateurs économiques à étudier et proposer de nouvelles solutions techniques et de nouveaux modes opératoires durables.

Il explique qu'il souhaite en faire un axe majeur dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial.

Il rappelle que la CCDSV utilise, depuis longtemps déjà, le levier de la commande publique au service de l'environnement et du développement durable en introduisant des clauses environnementales dans presque tous ses marchés ou en recourant à des marchés réservés à des structures d'insertion par l'activité économique.

A l'instar de nombreuses autres collectivités, il propose de consolider ces bonnes pratiques et d'inscrire celles à promouvoir en les formalisant dans une Charte de la Commande Publique Durable.

Cette charte reposera sur trois axes majeurs :

- Faire de l'environnement une question centrale de la politique d'achat
- Intégrer à la politique d'achat une dimension sociale et solidaire
- Accompagner les acteurs du territoire

Ce document permettra d'informer sur les stratégies d'achat mises en œuvre par la CCDSV et de mobiliser élus et agents autour de cet outil important qu'est la commande publique durable

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 19/01/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la Charte de la Commande Publique Durable telle que figurant en annexe de la présente délibération
- ✓ **DE DIRE** que la Charte de la Commande Publique Durable fera l'objet d'une publication sur le site internet de la CCDSV

A Trévoux, le 02/02/2023

Le Secrétaire de séance
Bruno HENRY



Affichage sous format électronique :

- 6 FEV. 2023

Le Président,
Marc PECHOUX

